

MODALITÉS DE RENTRÉE

ANNÉE 2026-2027

COLLÈGES - LYCÉE

Chers parents,

Si vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante entre l'équipe éducative, les familles et les élèves. Cette collaboration, au travers d'attitudes et de discours communs, sera le gage d'un accompagnement réussi.

Afin de vous aider à préparer sereinement la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Merci encore pour la confiance que vous nous accordez.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Moncade Jeanne d'Arc est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux. Il dispense les enseignements du collège et du lycée d'enseignement général (spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES, HGGSP, HLP, NSI, LLCE Anglais).

Les cours et études surveillées **débutent à 08h20 et se terminent à 16h55 (collège) ou 17h51 (lycée), à 12h19 le mercredi** (certaines options et l'UNSS se déroulent le mercredi après-midi).

II. RESTAURATION

Les repas sont confiés à une société de restauration, *Mille et un repas*. Ils comportent un large choix : un hors-d'œuvre à volonté, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un laitage et un dessert.

Les élèves souffrant d'intolérance alimentaire et relevant d'un PAI ont donc la possibilité de manger à la restauration scolaire.

III. BOURSES

➤ Bourses nationales

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

Pour les élèves du collège (6^{ème} à 3^{ème}) et du lycée, les demandes de Bourses nationales se font entre le 01/09/2026 et le 16/10/2026.

ATTENTION !!!

Les élèves lycéens qui étaient boursiers en 2025/2026 devront aussi déposer un nouveau dossier de bourse. Pas de reconduction !

➤ Bourses départementales

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Toutes les familles recevront une fiche sur l'espace Ecole Directe dans le courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Son montant est directement versé à la fin du 2^{ème} trimestre comptable aux familles.

IV. ASSURANCE SCOLAIRE

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (dommages corporels dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires). Une attestation sera téléchargeable (modalités communiquées à la rentrée sur Ecole Directe).

V. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES

Les manuels scolaires, mis à disposition par l'établissement Moncade Jeanne d'Arc, sont à la charge des familles (montant forfaitaire de location compris dans les frais fixe de la scolarité – voir *convention financière*). Ils sont fournis aux élèves lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année. Tout manuel détérioré ou égaré sera refacturé.

La distribution sera faite dans les classes le jour de la rentrée

La distribution se fera :

- **Le jeudi 27 août 2026 de 09h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00**
- **Le vendredi 28 août 2026 de 09h00 à 18h30**

Merci de vous présenter au 47rue Moncade (salle L 005 au lycée) avec un(e) sac/poche et un chèque de caution de 100 € (non encaissé) par enfant pour ceux qui ne l'auraient pas fourni avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires en pièce jointe que nous avons constituée avec tout le discernement nécessaire pour éviter une charge financière supplémentaire.

VI. COMMUNICATION

Le site internet *EcoleDirecte* (<http://www.ecoledirecte.com>) vous permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la scolarité (notes, emploi du temps, cahier de textes et de correspondance), la vie scolaire (absences, retards, sanctions, valorisations), la comptabilité. Chaque responsable légal détenteur de l'autorité parentale et chaque collégien et lycéen disposent d'un accès personnel à la plateforme en ligne *EcoleDirecte*. Deux types d'espaces distincts co-existent et n'offrent pas les mêmes accès : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves, plus restreint. Du 10 juillet 2026 au 2 septembre 2026 inclus, pour que les classes ne soient pas divulguées, l'affichage de certains éléments sont désactivés. En mode été, l'accès aux plateformes externes via vos identifiants *EcoleDirecte* est désactivé. La plateforme de l'établissement ne sera réactivée que le **jeudi 3 septembre 2026** après la rentrée de tous nos élèves en classe.

VII. TRANSPORTS SCOLAIRES

Notre établissement est desservi par un réseau de transport dense et multimodal. La gare routière se situe en face de l'entrée du collège place du Foirail, la gare SNCF à 15 minutes à pied (1,1 km).

Afin de trouver la bonne ligne de bus et ses horaires, voici un lien utile à votre disposition :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires>

VIII. INTERNAT

Nos futurs internes doivent avoir en leur possession, dès le jour de l'installation : 1 parure de lit en 90x190 (draps, housse de traversin, couette ou couverture) ; 1 protège-matelas (alèse) en 90x190 ; 2 cadenas à combinaisons chiffrées (uniquement pour le collège) ; 1 nécessaire de toilette complet (produits, serviettes, gants) ; 1 tenue de nuit ; 1 peignoir de bain et 1 paire de sandales (nous organisons des exercices incendie réguliers qui peuvent intervenir au moment de la toilette), 1 sac à linge sale. Pour des raisons de sécurité, l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles afin de limiter les pertes. Vous retrouverez les règles de vie sur notre site (<http://www.moncade.fr>) ou dans votre espace *EcoleDirecte* (Documents).

IX. PÉDAGOGIE

Règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour. Vous le retrouverez sur notre site internet ou sur le lien ci-dessous :

<http://moncade.fr/infos-pratiques/>

Il est impératif que vous en ayez pris connaissance car il constitue le pilier de notre contrat de responsabilité au service de notre projet éducatif.



Attestation de Sécurité Routière 5^{ème} et 3^{ème}

Cette attestation revêt une grande importance et doit être conservée avec le plus grand soin (celle de 3^{ème} est exigée pour passer les épreuves du permis !). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être préparé avec la plus grande rigueur.



PIX

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 6^{ème}, avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^{ème} au collège et de Terminale au lycée. Tout au long de l'année, les élèves construisent leur profil Pix à partir duquel leur sera généré le test de certification qu'ils passeront au sein de l'établissement.

Passeport Educfi

En classe 4^{ème}, il permet sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de compte bancaire, d'épargne, de taux d'intérêt, de crédit et de moyens de paiement. Il leur permet de développer des comportements plus responsables en matière de services financiers.

Stage en entreprise

Le **stage de 3^{ème}** est l'occasion de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, de confirmer un projet d'orientation. Il se déroule du **12 au 16 octobre 2026**.

Le **stage de 2^{de}** permet de poursuivre son travail d'orientation. Il est l'occasion d'un oral évalué par des professionnels et des enseignants pour permettre l'acquisition de compétences utiles lors de l'épreuve de Terminale, le Grand Oral. Il se déroule du **14 au 25 juin 2027** (*sous réserve du calendrier des examens*).

Journée/séjour de cohésion

Parce que l'entrée en 6^{ème} et en 2^{de} constitue des passages importants dans une scolarité, nous proposons aux élèves de ces deux niveaux une journée de cohésion pour les premiers, un séjour de cohésion pour les seconds (du mardi 1^{er} au vendredi 4 septembre 2026). Ils passeront des moments entre pairs hors de l'établissement sous le signe du partage et de la convivialité.

Voyages scolaires

Parce que « rester, c'est exister et voyager, c'est vivre » (G. Nadaud), l'établissement propose des voyages scolaires sur différents niveaux en fonction des projets pédagogiques. Vous serez informés dès le début de l'année pour vous permettre d'anticiper. L'objectif est d'apporter du sens aux apprentissages mais également de renforcer l'expérience sociale des enfants car il est fait de découvertes et de rencontres. Afin de respecter l'obligation de scolarisation, une proposition est faite aux élèves dans l'incapacité d'y participer au sein de l'établissement.

X. RENTRÉE DES CLASSES

Le mardi 1^{er} septembre 2026

- Pour le niveau Sixième

10h00-10h30 : mot d'accueil du chef d'établissement et présentation de l'équipe pédagogique

10h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

12h15-13h55 : déjeuner (repas offert aux élèves externes qui le désirent)

13h55-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

Les élèves de Sixième vaqueront le mercredi 2 septembre.

**Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe)
à partir du jeudi 3 septembre à 08h20.**

- Pour le niveau Seconde

08h20-08h35 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

08h35-10h00 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

10h30 : départ pour le séjour de cohésion

- Pour le cycle terminal (Première et Terminale)

14h45-15h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

15h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

**Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe)
à partir du mercredi 2 septembre à 08h20.**

- Pour les élèves internes de la Sixième à la Terminale

17h00-17h45 : accueil et installation des élèves

17h45-18h30 : pot de bienvenue à l'attention des parents.

19h00 : dîner pour les élèves internes

Le mercredi 2 septembre 2026

- Pour le niveau Cinquième

08h30-09h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Quatrième

09h00-09h30 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Troisième

09h30-10h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

10h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

**Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe)
à partir du jeudi 3 septembre à 08h20.**

XI. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027 (Zone A)

	COLLÈGE		LYCÉE
	6 ^{ème}	5 ^{ème} , 4 ^{ème} 3 ^{ème}	
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2026	Mercredi 2 septembre 2026	Mardi 1 ^{er} septembre 2026
Toussaint	du vendredi 16 octobre au lundi 2 novembre 2026		
Noël	du vendredi 18 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027		
Hiver	du vendredi 12 février au lundi 1 ^{er} mars 2027		
Printemps	du vendredi 9 avril au lundi 26 avril 2027		
Été	en fonction des futures dates officielles d'examens		

Le départ en vacances a lieu après la classe (ou à 16h55 lors de temps forts), la reprise des cours le matin des jours indiqués, à 8h20 ou en fonction de l'emploi du temps.

JOURS FÉRIES, PONTS, JOURNÉE PÉDAGOGIQUE

- Journée des communautés de l'Enseignement catholique : *date communiquée ultérieurement* * (les élèves vaqueront ce jour-là)
- Armistice de la Grande Guerre : le mercredi 11 novembre 2026
- Lundi de Pâques : le lundi 29 mars 2027- Reprise des cours le mardi 30 mars 2027 à 8h20
- Ascension : le jeudi 6 mai et le vendredi 7 mai 2027 - Reprise des cours le lundi 10 mai 2027 à 8h20
- Lundi de Pentecôte : le lundi 17 mai 2027 - Reprise des cours le mardi 18 mai 2027 à 8h20

* un crédit équivalent à une journée de cours par trimestre est accordé aux établissements pour la coordination, la concertation et le travail en équipe (pratique entérinée par la [décision 150 du Nouveau Contrat pour l'école, BO n° 25 du 23 juin 1994](#))

XII. TEMPS FORTS

Des projets pédagogiques et des temps forts rythment notre année scolaire et constitue l'identité de notre Institution. Ils permettent également à nos élèves de vivre pleinement leur scolarité en participant à des événements communs :

- Uniform Day
- Dictée ELA
- Cross solidaire de la 6^{ème} à la 4^{ème}
- Journée contre le harcèlement scolaire
- Après-midi de Noël
- Carnaval
- Pâques
- Bal de promotion pour les élèves de Terminale
- Gala de fin d'année des collégiens (*sous réserve du calendrier des examens*)

Bonnes vacances à toutes et à tous !